



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
Monsieur Michel HERRERIA

à

Mesdames, messieurs, les professeurs d'arts plastiques
s/c de Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissement

Poitiers, le 2 septembre 2020

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Objet : Lettre de rentrée 2020

Évaluation
et expertise
pédagogique

Corps d'inspection

Secrétariat IA-IPR
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Michel HERRERIA

Courriel
michel.herreria@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant cette dernière année si particulière, à la fois durant le confinement, mais aussi lors des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages, dans des contextes que nous imaginons très différents. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ces constats, chaque établissement scolaire a pu les établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.

Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages dans un contexte sanitaire que nous espérons serein, mais que rien ne garantit. La question de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se pose de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail de la classe, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.

L'évaluation, chacun le sait, est un levier puissant d'engagement dans les apprentissages. Les différentes productions que nous vous avons fait passer durant la période de continuité pédagogique peuvent bien entendu être réactivées à la rentrée. Nous souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves auront été accentués par la fin d'année scolaire.*
- Les programmes n'auront pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.*
- Un temps sera nécessaire pour réinstaller des habitudes et des méthodes de travail.*

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaines ou de séances de révision a priori, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.*
- Nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.*
- Programmation des programmes de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.*
- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021.*

Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. Mais de manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.*

- *Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.*
- *Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.*
- *Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maîtrisées après cette première période.*

Cette première période de l'année, jusqu'à la Toussaint, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptées au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquelles ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. Le cahier de textes numériques est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable stratégie d'équilibrage, d'organisation du travail sur la semaine.

Enfin, le Plan Académique de Formation est/sera en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse à la fois répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous reste également à vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement : accompagnez-les dans sa mise en œuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

Bien cordialement,

Le collège des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.

Je vous souhaite une excellente année scolaire. Et bienvenue aux nouveaux entrants dans l'académie, stagiaires et titulaires. Je remercie les collègues qui ont accepté d'accompagner les enseignants stagiaires en tant que tuteur.

Une nouvelle fois, je salue la qualité de votre engagement et la dynamique professionnelle que vous avez maintenue au cours de cette crise sanitaire, humaine et psychologique que nous traversons.

Par une ingéniosité et un volontarisme de tous les instants, vous avez trouvé les justes modalités pour préserver des liens attentionnés avec les élèves et des continuités de transmission à distance dans vos différents contextes d'exercice.

Ainsi vous avez contribué à la cohésion de la communauté scolaire au service d'un commun partagé. En articulant distanciel (synchrone ou asynchrone) et présentiel, vous avez conforté le collectif au sein de vos EPLE. Jour après jour avec modestie, dans des circonstances déstabilisantes, vous avez initié une prospective d'équivalence didactique.

Vos expérimentations de dispositifs pédagogiques à distance (diffusées sous la forme de témoignages au sein des académies de Poitiers et de Limoges via les lettres du groupe pédagogique¹) en témoignent. Au quotidien, les collégiens et les lycéens ont pu, grâce à vous, vivre des situations d'apprentissage pour éprouver et réfléchir aux processus de création.

C'est avec ces mêmes qualités que vous avez été vigilants et bienveillants dans le cadre du contrôle continu du baccalauréat.

Aussi, à la rentrée 2020², au regard de l'année écoulée, il nous faut écrire et adapter les projets d'enseignement en veillant à créer un climat d'attention.

Madame Rodrigues Sandrine, chargée de mission auprès de l'inspection, et moi-même seront à vos côtés pour s'accorder à vos besoins et vos attentes afin de répondre à cet enjeu. Il est nécessaire de fortifier des agencements d'apprentissages ouvrant sur des expériences du sensible et des connaissances au service du parcours de formation de l'élève en travaillant les points suivants :

- **Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive ;**
- **Questionner le fait artistique ;**
- **Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique.**

¹ <https://view.genial.ly/5e9c30289f55700daa49cadb>

² https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/89/6/Rentree_2020-enseignements_artistiques-LGT_1309896.pdf

Vos projets d'enseignement au collège³ et au lycée⁴ continueront à être réfléchis avec l'objectif de reconnaître la singularité de chaque parcours de formation et l'autonomie de l'élève.

Il s'agira de prendre en compte :

- **La double logique curriculaire et spiralaire des questionnements ;**
- **Une approche par compétences affirmée ;**
- **Des relations entre la pratique plastique et artistique et la culture artistique renforcées ;**
- **Des questionnements plasticiens déclinés en domaines ;**
- **Des questionnements transversaux et interdisciplinaires ;**
- **Une diversité des situations d'apprentissages ;**
- **Le projet de l'élève au cœur des situations d'enseignement et d'apprentissage ;**
- **Une place précisée pour l'oral et l'écrit tout au long du parcours de formation de l'élève ;**
- **Un principe d'évaluation progressif au plus près du projet de l'élève.**

Les programmes de collège et la mise en œuvre de la réforme du lycée nous enjoignent d'encourager les élèves à s'affirmer à l'oral comme à l'écrit : en pratiquant, en questionnant et en exposant.

Dans la pratique des arts plastiques, le geste accompagne les sens, leur donne forme, parfois pour faire voir, pour faire dire et écrire ce qui est caché ou passé sous silence.

Le geste libère la parole et, l'espace d'un instant, devient un outil de la pensée.

« Que le dessin pense (« à quoi pense le dessin ? » serait la bonne question), peut-être n'est-ce une évidence que si l'on décharge la pensée de sa pesanteur et de ses allures pour lui accorder des vitesses mais aussi des formes de cheminement plus légères, plus rapides, qui iraient jusqu'à cette étrange forme de pensée qui est celle que l'on désigne quand, interrogé, on répond qu'on ne pense à rien. Ce "penser à rien", il me semble, fait partie du dessin, il en est peut-être même l'espace de sauvegarde, ce qui le délivre de la sphère de l'intention ou le laisse flotter à côté d'elle, car même lorsqu'il y a une furia du trait, et en elle la marque d'un drame, il reste que le dessin, tout entier tendu vers la forme, demeure requis à la formation, autrement dit à un espace en devenir, à un espace où l'essai, la tentative, le repentir sont coextensifs au geste même de l'inscription, celle-ci se dédouanant alors - et ce serait son plaisir le plus propre - de la volonté d'œuvre, c'est-à-dire d'achèvement, c'est-à-dire de triomphe : le dessin ne triomphe pas et, dans sa promptitude comme dans ses écarts et même ses ralentis (tout cela, il faut le souligner, se voit), il advient sur un mode qui n'est pas tant celui de l'œuvre que celui d'une recherche qui sans doute lui est liée mais qui aussi s'en éloigne, prenant par rapport à elle des chemins détournés qui tentent des évasions ou qui sont des frayages.

Le dessin est expérimental par nature : l'étude, l'esquisse, la notation (le carnet) sont les termes qui désignent son effort, et même lorsqu'il arrive qu'un artiste porte le dessin à un statut qui est celui du tableau le résultat que l'on voit (le tracé effectif, le rendu graphique du dessin) se souvient de cette essence voyageuse ou expérimentale. Il arrive aussi que cette essence se transmette à la peinture, et c'est le cas lorsque justement le dessin n'est pas considéré comme un pur auxiliaire de préparation mais s'émancipe, les effets induits se répercutant dès lors d'un médium à un autre. »

³ <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203>

⁴ <https://eduscol.education.fr/cid144157/arts-plastiques-bac-2021.html>

Écrire et parler, ce qui anime la démarche et la pratique à visée artistique de l'élève, voilà ce qui permet d'effranger les champs et les catégories pour libérer son esprit critique. Alors se dessinera une approche du monde en résonance avec son projet artistique et personnel.

Les réalisations plastiques et/ou d'œuvres d'artistes et/ou de documents de domaines travaillés par l'élève sont autant de variétés de mise en forme de supports éditoriaux : cartel, carton, texte d'accompagnement, critique, poème, fascicule, catalogue... que de médiation.

Ces pratiques de l'écrit et de l'oral sont à développer en particulier au lycée dans le cadre de la réforme et des nouvelles épreuves du baccalauréat. Elles obéissent à des normes rédactionnelles très précises, constituent à la fois un apprentissage de techniques de communication et une expérience de médiation évaluables dans le secondaire comme dans le supérieur.

A titre d'exemple, ces techniques vont permettre à l'élève :

- **D'être capable d'interroger le processus de l'exposition, en particulier dans l'art contemporain, de sa conception jusqu'à sa médiation ;**
- **D'analyser et de partager des expériences pratiques validées dans le cadre des épreuves du baccalauréat.**

Ceci ouvrira, sans aucun doute, des perspectives d'orientations qualitatives pour le collégien et le lycéen.

Nous chercherons donc avec l'élève à :

- **Développer une pratique à visée artistique ;**
- **Explorer et affirmer des expressions écrites en phase avec la scène artistique ;**
- **Construire l'oral de l'épreuve commune de contrôle continu en classes de première ;**
- **Articuler l'oral et la pratique de l'épreuve sur dossier de terminale ;**
- **Étayer le grand oral du baccalauréat** (1-la présentation du projet, adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève ; 2-un échange permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques).

Pour atteindre ces objectifs, nous proposerons des situations d'apprentissage qui invitent l'élève à acquérir progressivement les compétences suivantes :

- **Plasticiennes** (maîtriser les moyens plastiques de ses projets) ;
- **Théoriques** (acquérir une analyse critique et argumentée) ;
- **Culturelles** (situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux) ;
- **Transversales** (attitudes, méthodologie, esprit critique).

Ces processus pédagogiques à l'œuvre se basent sur la pratique et la réflexion, amenant l'élève à formuler, argumenter et accompagner un projet artistique en tissant des liens avec les œuvres, les démarches et les écrits d'artistes.

Vos dispositifs pédagogiques, nourris des approches et des contenus des programmes, inciteront les élèves, futurs citoyens, à découvrir la question de l'intentionnalité artistique dans le cadre scolaire.

L'enseignement des arts plastiques, attentif au projet individuel et collectif de l'élève, contribue ainsi à la formation de son esprit critique et à l'accompagnement de son projet d'orientation.

Dans les programmes est abordé « l'atelier » comme forme possible d'une organisation de vos cours. Ce qui vous donnera l'occasion d'investir la classe, ce lieu de transmission physique et virtuel, en un espace de pratique, de réflexion, de discussion, d'échanges, de traversées de frontières (de territoires et de disciplines). Vous ferez de cet espace un vecteur transversal pour accompagner, à travers votre enseignement, l'élève à approcher le tissu du monde.

Dans le cadre d'une éducation de l'attention au service de l'expression de l'élève, nous continuerons à réfléchir ensemble sur les réalisations artistiques, leur accompagnement oral et écrit et leur présentation en référence à la compétence « exposer » dans le projet d'enseignement.

Cette compétence affirme par la pratique la dimension collective et sociale et pas uniquement individuelle des arts plastiques. Elle incite, dans la mesure du possible, à découvrir la diversité et la multiplicité des économies et des modèles qui se développent dans les scènes artistiques. Elle permet d'établir une cartographie des acteurs du monde de l'art, des positions idéologiques et culturelles. Elle confronte le lycéen à la réalité de parcours professionnels spécifiques dans une logique d'ouverture à d'autres métiers de la scène artistique et du secteur culturel public et privé.

Pour les collégiens et les lycéens c'est l'occasion, individuellement et collectivement, de faire cheminer, d'accompagner et de partager avec les spectateurs leur intention artistique, leur choix technique, leurs connaissances culturelles et théoriques. Ainsi peuvent-ils concrètement rendre lisible la formation qu'ils suivent. Les élèves montrent les travaux plastiques réalisés avec une visée artistique dans le cadre scolaire à d'autres élèves du collège et / ou des lycées, des écoles du secteur, à la communauté scolaire élargie aux parents d'élèves - ce qui témoigne d'un partage du sensible en

acte. (Carte des lieux d'expositions Collège et Lycée⁵ - Site : réalisations plastiques d'élèves de terminales des académies de Poitiers et de Limoges⁶).

Dans le cadre scolaire, l'enseignement des arts plastiques doit permettre au collégien et au lycéen une approche d'une interdisciplinarité à la fois pratique et théorique.

Un des objectifs est d'accompagner l'élève à s'orienter :

- **En favorisant les pratiques et les connaissances du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;**
- **En s'appuyant sur les propositions des élèves pour susciter l'autonomie et la diversité des expressions ;**
- **En proposant un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente ;**
- **En développant une économie de projets EAC partagée avec les partenaires au service de création pédagogique et artistique pour l'élève.**

La dynamique intra-académique est vivifiée par un travail coopératif de différents groupes enseignants - formateurs des académies de Poitiers et de Limoges de la région académique qui ont finalisé plusieurs ressources autour de questions suivantes en écho avec des préoccupations nationales :

Les TRAAM 2019 - 2020 Synthèse des Travaux pluri-académiques mutualisés arts plastiques Nouvelle Aquitaine « Nouveaux lieux et espaces de monstration de la création artistique à l'École⁷ ».

Cette année, plusieurs chantiers sur notre ligne d'horizon académique :

- **Un nouveau TRAAM partagé par le groupe auteur du Web de l'Académie de Poitiers et de l'Académie de Limoges**
- **Continuer à consolider la liaison premier et second degré** (Réfèrent Monsieur Julien Celle);
- **Un accompagnement des lieux d'exposition au sein des établissements** (Réfèrent Monsieur Ronan Marec) ;
- **Un site intra-académique des travaux des élèves ;**
- **Fortifier les partenariats : FRAC, G8, EESI, École du Grand Angoulême, Université Bordeaux Montaigne et associations** - (Réfèrent Monsieur Grégoire Bienvenu).

Nous continuerons à approfondir :

- **Le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire du collégien et du lycéen ;**
- **La formation des personnels ;**
- **La place du numérique dans l'écriture pédagogique**
- **La mutualisation des ressources pédagogiques ;**

⁵ <https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=19YZ175UpdiHp59lvclKUwO8juleJEyfA&ll=46.14161701158817%2C-0.2001534999999821&z=8>

⁶ <https://sites.google.com/view/chroniquederegardschoisis/accueil>

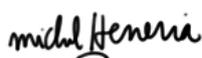
⁷ http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/sites/arts_p/IMG/pdf/synthese_traam_arts_plastiques_inter-acdamique_poitiers_limoges_2019_20.pdf

- **La continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle ;**
- **Développement des CHAAP** (classe à horaire aménagé arts plastiques).

Pour conclure cette lettre de rentrée, c'est avec grand plaisir que je vous informe de l'ouverture d'une CPES CAAP⁸ (classes préparatoires aux études supérieures-classes d'approfondissement en arts plastiques) au Lycée René Josué Valin à La Rochelle.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

Vous trouverez en annexe des liens importants à consulter :

Les recommandations de l'IGESR - groupe enseignements et éducation artistiques.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/89/6/Rentree_2020-enseignements_artistiques-LGT_1309896.pdf

Plan de formation académique :

- **Journées académiques et intra-académiques d'arts plastiques** : renforcer le parcours de formation au collège et au lycée ;
- **La construction de la compétence « exposer » en lien avec les métiers** : d'artiste, de commissaire et de critique. Concevoir une exposition avec la collection du Frac Poitou-Charentes et Frac Artothèque Limousin. Fonctions et modalités de l'exposition, de la diffusion, de l'édition, dispositifs et concepteur ;
- **CHAAP et BAC+3** : accompagner le projet de l'élève dans sa poursuite d'étude dans une filière artistique ;
- **Le grand oral, épreuve du baccalauréat** ;
- **Formation des professeurs contractuels d'arts plastiques** : didactique des arts plastiques et accompagnement pédagogique ;
- **Formation Agrégation interne** Poitiers et Limoges.

Guide sanitaire rentrée scolaire 2020 dans le contexte Covid-19

Programme des cycles 3 et 4 en vigueur à la rentrée 2020 (publié au BO n°31 du 30 juillet 2020). Cette version du texte met en évidence les modifications apportées au programme en application jusqu'à l'année scolaire 2019-2020 afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

⁸ <https://lycee-valin.fr/spip/spip.php?article660> http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?rubrique127

Site national arts plastiques :
<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>

Site arts plastiques académique
http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/

Nouveaux programmes de lycée
<https://www.education.gouv.fr/cid138218/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique.html>

Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :
<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2020-2021 et la session 2021 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo21/MENE2009211N.htm>

Parcours d'éducation artistique et culturelle
<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html> http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf

Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle
<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>